

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 28 mai 2018

Délibération n° 2018 – 28/05/2018 – 19

*Proposition d'attribuer le nom de Monsieur Alain TABARD
à la salle E-S05, plateforme PACSMUB - UFR des Sciences et Techniques*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 24 voix pour, 1 refus de prendre part au vote :

**l'attribution du nom de Monsieur Alain TABARD à la salle E-S05, plateforme PACSMUB,
de l'UFR des Sciences et Techniques.**

Dijon, le 29 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement